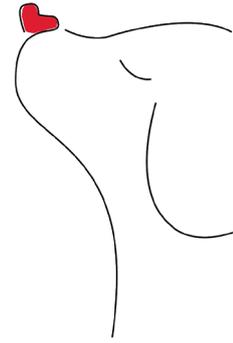


Marches Solidaires



 236 avenue Marcel Dassault -
33700 Mérignac
 05 56 47 85 15
 contact@alienorsudouest.fr
 www.chiensguides-alienor.org

2024 - 2025



Plus de 400.000 jeunes ont
participé à ces marches en
31 ans

Action de sensibilisation aux différences, à la citoyenneté, et à la solidarité, présentée en milieu scolaire par l'École de Chiens Guides Aliénor

LES MARCHES SOLIDAIRES

Une exceptionnelle aventure éducative, mobilisatrice et citoyenne

Historique :

C'est en 1993 que fut créé le premier « Marchathon » à la demande d'un établissement scolaire désireux sensibiliser ses élèves à la vie des personnes handicapées et particulièrement des personnes aveugles. Un aveugle et son chien guide anima cette présentation en décrivant avec justesse et sensibilité leur vie dans un monde en mouvement.

Cette rencontre déclencha le désir des élèves de réaliser une action de solidarité pour contribuer au financement d'un chien guide d'aveugle. Le premier Marchathon était né.

En 2016 le « Marchathon » devient « Marche Solidaire ».

Présentation de l'Association

Inaugurée en 1985, l'École de Chiens Guides Aliénor a remis gratuitement 700 chiens guides au 1er octobre 2023.

Désormais affiliée à la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles (FFAC), elle participe à l'amélioration de la condition des personnes déficientes visuelles accompagnées de leurs chiens guides.

Grâce au produit des Marches Solidaires, l'Association finance une partie de son activité de formation, de remise et d'accompagnement des duos maîtres de chiens guides/chiens guides.



Une aventure éducative

Le chien guide, véritable trait d'union, permet d'entrer dans une relation sans aborder frontalement le handicap.

Lors de la sensibilisation, qui a lieu quelques semaines avant la marche, les témoins déficients visuels expliquent avec simplicité et délicatesse, pourquoi leurs chiens guides sont des compagnons de liberté. Ils vont expliquer tout ce que l'animal leur apporte, tant dans le domaine de la mobilité et de la sécurité, que dans la dimension amicale et affective.

Ils vont alors expliquer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, le poids du regard des autres, les idées préconçues, les freins psychologiques.

Ils vont aussi présenter les différents outils qu'ils utilisent et qui facilitent leur vie (l'informatique, la synthèse vocale, le braille...)

Une démarche de sensibilisation à la différence

Le rôle de notre association est aussi d'acculturer les publics à vivre au quotidien avec les personnes handicapées visuelles.

Faire des personnes déficientes visuelles des citoyens à part entière et non entièrement à part.



Les personnes aveugles et malvoyantes ont le désir de montrer leurs richesses, et ont la volonté de prendre leur place dans la société en y contribuant avec leurs particularités.

Par son comportement et ses facultés d'adaptations permanentes, une personne aveugle peut démontrer sa capacité à être acteur du développement comme les autres.



L'importance de la sensibilisation

Le témoignage des personnes aveugles contribue indéniablement au développement du lien social. Ce témoignage est pour tous, l'occasion d'une prise de conscience. Par leur dépassement, leur courage et leur ténacité, les personnes déficientes visuelles permettent à tous de relativiser dans les moments difficiles.

Par cette action, notre association contribue à faire avancer l'information auprès du grand public sur la vie des personnes déficientes visuelles et sur la connaissance et les bienfaits des chiens guides

Une mobilisation solidaire

Cette première rencontre marque le début d'une marche solidaire. Souvent nourri d'échanges riches et instructifs, la sensibilisation participe à la motivation des enfants mais aussi des enseignants et bien sûr des proches.

Tous dans le même élan solidaire contribueront à la remise gratuite d'un chien guide à la personne bénéficiaire.

Être solidaire, c'est s'unir pour une même cause, pour une responsabilité commune et s'entraider les uns et les autres. Lors des marches solidaires, les élèves deviennent un maillon de cette grande chaîne de solidarité.

RÉUSSIR VOTRE MARCHÉ SOLIDAIRE

1- La préparation pédagogique

Un membre de l'équipe Aliénor, non-voyant accompagné de son chien, passera dans les classes ou écoles candidates. Pendant une heure, une rencontre aura lieu entre les élèves, l'instituteur ou le professeur, et la personne déficiente visuelle avec son chien guide. C'est un moment où les élèves poseront toutes les questions qui les intéressent : comment vivre sans voir, comment fonctionne l'écriture et la lecture braille, comment le chien guide travaille-t-il, comment agir face à un aveugle, comment l'aider, etc.

Cette première rencontre permet d'aborder d'une manière positive les notions de handicap, de discrimination, d'autonomie, d'adaptation à la vie courante, etc.

Cette rencontre est faite dans une classe ou une grande salle, avec en moyenne une quarantaine d'élèves.

2- La préparation logistique

Une équipe d'organisation et de coordination est constituée :

- Côté association Aliénor : constitution de l'équipe d'intervention, organisation du déplacement et du séjour
- Côté écoles : préparation d'un planning d'intervention heure par heure

3- Avant la marche

Quinze jours à trois semaines avant la marche, chaque élève ira chercher des parrains et marraines qui s'engageront à lui verser un montant entre 50 centimes et 2 euros par tour que l'élève effectuera.

Ainsi, si un parrain s'est engagé à verser 1€ pour chaque tour effectué et que l'élève réalise 12 tours, le parrain devra lui verser 12€ (le bulletin de validation kilométrique faisant foi).

Les élèves sont invités à chercher le maximum de parrains et à témoigner de leur rencontre avec la personne déficiente visuelle, maître de chien guide.

4- La marche

La marche a ensuite lieu sur un circuit de 1km au moins à 2kms au plus, dans un endroit protégé de toute circulation et de tous les dangers.

Des aliments sucrés et des boissons seront à la disposition des marcheurs. Des personnes aveugles et leurs chiens, habitant la région, seront invités à participer à cette marche, afin de soutenir cette chaîne de solidarité.

Après la marche, les élèves reprennent contact avec leurs parrains et marraines afin de rassembler les sommes promises, et à remettre les fonds à leurs maîtres et maîtresses ou professeurs.

5- La récupération des fonds

Elle se fait par l'établissement scolaire.

Après la marche, les élèves reprennent contact avec leurs parrains et marraines afin de rassembler les sommes promises, et à remettre les fonds à leurs maîtres et maîtresses ou professeurs.

L'ensemble des sommes recueillies seront centralisées par le chef d'établissement qui les fera suivre à notre association.

6- La remise du ou des chien(s) guide(s) devant les élèves

Afin de conclure symboliquement cette marche, une personne déficiente visuelle et son chien viendront dans les écoles participantes pour se présenter aux élèves afin qu'ils puissent se rendre compte de l'importance de leur geste.

Cette étape indispensable permet aux marcheurs de voir que les efforts qu'ils ont fournis ont réellement eu un impact et ont permis la remise d'un chien guide à une personne déficiente visuelle. Ce chien guide devient un peu « leur » chien, celui pour lequel ils sont fiers d'avoir marché !

Nous mettrons à votre disposition l'ensemble des documents nécessaires pour la bonne marche de cette action :

- la feuille d'inscription*
- le carton de validation par kilomètre*

Un membre de l'Equipe d'Aliénor sera présent lors de la réunion de préparation, le jour de la marche, et lors de la visite de la ou des personnes aveugles.

L'Association des Chiens Guides Aliénor, étant reconnue de Bienfaisance et bénéficiant de la reconnaissance d'intérêt général, fera parvenir aux parrains et marraines donateurs (pour les dons de 10€ et plus), un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts conforme à la législation en vigueur (jusqu'à 66% du don – loi Coluche)

* *visuel en dernière page*

Contacts MARCHES SOLIDAIRES

Pascale Olivar : pascale.olivar@alienorsudouest.fr
Tel : 06 23 65 64 13

Secrétariat :
ECGA Aliénor : 0556478515
chiens.guides@alienorsudouest.fr



CHIENS GUIDES
GRAND SUD OUEST

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE

Alienor - Bordeaux

